

A une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à l'Hôtel-de-Ville de Bedford, le 6 avril 2010, à 19h30, à laquelle étaient présents son Honneur le maire Claude Dubois, et les conseillers Luc Gnocchini, Claude Jetté et Mona Beaulac, tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire Claude Dubois.

Le directeur général, Yvon Labonté, et l'adjointe administrative, Roxanne Brault, sont également présents à la dite séance.

10-04-71  
Minutes du  
2 mars 2010

Proposé par le conseiller Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil adopte les minutes de la séance ordinaire du 2 mars 2010.

ADOPTÉ

Madame Francine Bédard, citoyenne de la municipalité de Stanbridge-Station, dépose le rapport « Éoliennes et santé publique – Synthèse des connaissances » publié par l'Institut national de santé publique du Québec.

10-04-72  
Vente d'un  
camion  
Chevrolet à  
S. Chartier

Considérant que la Ville de Bedford a résolu de se départir d'un camion de marque Chevrolet 1992 ;

Considérant que la Ville de Bedford a reçu une seule offre conforme ;

Proposé par le conseiller Claude Jetté  
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que la Ville de Bedford accepte l'offre présentée par Monsieur Sylvain Chartier, soit un montant de 575.00\$, taxes en sus.

ADOPTÉ

10-04-73  
Plan d'action –  
Élimination de  
raccordements  
inversés

Considérant que la Ville de Bedford s'est engagée à élaborer un plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales lors de la signature du protocole d'entente dans le cadre du programme du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale pour les réfections des réseaux d'eau potable et d'égouts de la rue Élisabeth ;

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini  
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil adopte le plan d'action pour la recherche et l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées de Bedford ;  
Que ce conseil adopte l'échéancier de réalisation du 6 avril 2010 ;

Que ce conseil présente ce plan d'action et cet échéancier au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ

10-04-74  
Mandat à BPR  
– Certificat  
autorisation  
MDDEP  
Tamisage de  
terre

Considérant que la Ville de Bedford doit éliminer plusieurs matières résiduelles sur le lot 1315 du cadastre du Canton de Stanbridge ;

Considérant qu'il serait avantageux pour la Ville de Bedford de procéder au tamisage d'amoncellements de terre mélangé à des matières résiduelles ;

Considérant que la Ville de Bedford doit obtenir une autorisation préalable du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour toutes activités de tamisage de matériaux tels des morceaux de briques et de béton

Proposé par le conseiller Claude Jetté  
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil mandate la firme BPR Infrastructure inc. afin de préparer les plans et études nécessaires pour obtenir un certificat d'autorisation du Ministère pour le tamisage sur le lot 1315 du Canton de Stanbridge.

ADOPTÉ

10-04-75  
Autorisation /  
Formation  
ADMQ / Dir.  
gén.

Considérant qu'une formation est offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec sur les appels d'offres, le 21 avril 2010 ;

Considérant qu'une telle formation est pertinente ;

Proposé par le conseiller Claude Jetté  
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le directeur général à participer à cette formation au coût de 285.00\$, taxes en sus.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

10-04-76  
Main levée /  
Hypothèque /

ADOPTÉ

Considérant que le propriétaire des deux propriétés dont les numéros de matricule sont 4597-64-7813 et 4597-74-0814 a demandé à la Ville de Bedford

Propriétés de A. Désourdy de donner mainlevée pure et simple de l'inscription de toutes hypothèques et autres droits lui résultant de l'action d'hypothèque légale contre ces propriétés ;

Proposé par le conseiller Claude Jetté

Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil autorise Me Line Barry, notaire, à préparer les documents de mainlevée pure et simple ;

Que les frais et honoraires soient à la charge du propriétaire ;

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer le dit document.

ADOPTÉ

10-04-77  
Autorisation de paiement à la Sûreté du Québec

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini

Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil autorise le paiement de la somme payable pour les services de la Sûreté du Québec en 2 versements, soit :

- un premier versement de 102,425.00\$ pour le 30 juin 2010 ;
- un deuxième versement de 102,425.00\$ pour le 31 octobre 2010 ;

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

10-04-78  
Rec. 10-124 – Comité incendie

Suite à la réunion du 17 mars 2010 du Comité intermunicipal des incendies ;

Considérant que l'achat d'un compresseur pour la caserne est une dépense prévue au budget 2010 ;

Considérant que nous avons reçu deux offres conformes proposant un compresseur identique construit à Bedford ;

Proposé par le conseiller Mona Beaulac

Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil entérine la recommandation numéro 10-124 du Comité intermunicipal des incendies à l'effet d'accepter l'offre présentée par le plus bas soumissionnaire, soit la société Pièces d'autos de Bedford Inc.

ADOPTÉ

10-04-79

Rec. 10-125 –  
Comité  
incendie

Suite à la réunion du 17 mars 2010 du Comité intermunicipal des incendies ;

Considérant qu'une demande a été formulée par Monsieur Maurice Dubois recherchant une municipalité pouvant lui permettre de compléter un stage de formation en prévention ;

Considérant que Monsieur Pierre Le Blanc accepte d'encadrer Monsieur Dubois lors de ce stage de formation ;

Proposé par le conseiller Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil entérine la recommandation numéro 10-125 du Comité intermunicipal des incendies à l'effet d'accepter d'engager Monsieur Dubois à titre de stagiaire en prévention pour la durée de son stage ;

Qu'il n'y ait aucune rémunération pour ce stage ;

Que Monsieur Dubois soit couvert au niveau de la CSST pendant la durée de ce stage et que le coût de cette couverture soit assumée par son école de formation.

ADOPTÉ

10-04-80

Rec. 10-126 –  
Comité  
incendie

Suite à la réunion du 17 mars 2010 du Comité intermunicipal des incendies ;

Considérant que la facture numéro 16629 de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu concerne une dépense d'entraide mutuelle survenue le 3 octobre 2009 ;

Considérant que le montant de cette facture n'était pas connu au moment de la préparation budgétaire et donc pas prévue au budget 2010 ;

Considérant que la grille de tarification utilisée par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est celle prévue dans l'entente d'entraide mutuelle à intervenir entre nos cinq municipalités ;

Proposé par le conseiller Claude Jetté  
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil entérine la recommandation numéro 10-126 formulées par le Comité intermunicipal des incendies à l'effet d'autoriser le paiement de cette facture au montant de 9,438.07\$ et de ce fait autorise le dépassement budgétaire 2010 au poste entraide mutuelle de ce même montant.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

## ADOPTÉ

10-04-81

Autorisation  
dir. gén. –  
Déclaration de  
prélèvements  
d'eau

Considérant que la Ville de Bedford doit produire annuellement un formulaire de déclaration des prélèvements d'eau ;

Considérant que pour remplir ce formulaire la Ville de Bedford doit d'abord être inscrite à clic Sécur du Ministère du Revenu du Québec ;

Proposé par le conseiller Claude Jetté  
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que le directeur général et secrétaire trésorier soit désigné comme représentant autorisé pour et au nom de la Ville de Bedford et comme responsable des services électroniques pour la Ville de Bedford.

## ADOPTÉ

10-04-82

Contribution à  
la Fondation de  
l'Hôpital BMP

Considérant que la Fondation de l'Hôpital BMP est en campagne de financement pour les exercices de 2009 à 2013 afin de réaliser des projets d'amélioration et de développement ;

Considérant que les citoyens de Bedford utilisent principalement les services dispensés par l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins ;

Proposé par le conseiller Claude Jetté  
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que la Ville de Bedford s'engage à verser annuellement la somme de 2,000.00\$ pour une période de cinq (5) ans.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

## ADOPTÉ

Le directeur général dépose une pétition signée par certains citoyens de la Ville de Bedford qui demandent une accessibilité au réseau de la Société Vidéotron.

10-04-83

Versement  
contribution  
annuelle -  
Corpo de

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini  
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

développement

Que ce conseil autorise le versement de la contribution annuelle de 2,000.00\$ à la Corporation de développement de Bedford et région.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

10-04-84

Prêt  
d'équipement –  
Société  
Historique  
Bedford

Proposé par le conseiller Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil autorise le prêt d'équipement (tables et chaises) à la Société Historique de Missisquoi pour la tenue de divers événements durant la semaine du 16 au 22 mai 2010 à la grange Walbridge de Mystic ;

Que le transport de cet équipement soit assuré par la Ville de Bedford.

ADOPTÉ

10-04-85

Versement  
contribution –  
Travaux Église  
St-Damien

Considérant que la Fabrique de la Paroisse Saint-Damien de Bedford a du procéder à des travaux importants de rénovation de l'Église ;

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini  
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil entérine le versement d'une contribution de 5,000.00\$ à la Fabrique de la Paroisse Saint-Damien pour la rénovation de l'Église.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

10-04-86

Appui au  
projet de train  
rapide

Considérant que la rive sud du fleuve Saint-Laurent est une région importante, en termes de poids économique, comprenant des secteurs exportables (basiques);

Considérant que la rive sud du fleuve Saint-Laurent s'insère dans un axe économique nord-sud important et que le développement du Québec doit permettre d'intégrer une stratégie complémentaire de développement économique sur cet axe à la stratégie historique est-ouest ;

Considérant que le projet de train rapide fait présentement l'objet d'une étude financée par des fonds publics provenant des gouvernements du Canada, du Québec et de l'Ontario ;

Considérant que les fonds publics disponibles pour la réalisation de cette étude doivent être utilisés dans le meilleur intérêt des contribuables ;

Considérant que les gouvernements ont la responsabilité de s'assurer que les études de coûts associés à ce projet puissent couvrir toutes les options possibles et envisageables ;

Considérant que cette étude doit s'effectuer dans le meilleur intérêt de la population qui devra repenser les moyens de transport, et plus particulièrement celui du transport en commun ;

Considérant que le projet d'un train rapide est important pour le développement économique du Québec dans son ensemble et principalement dans le corridor où il circulera ;

Considérant que le projet de train rapide aura une incidence directe sur la réduction des gaz à effet de serre et un impact positif pour réduire la congestion des véhicules sur les autoroutes situées entre Québec et Montréal ;

Considérant que le train rapide entre Québec et Montréal peut transiter sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent, soit sur la rive nord ou sur la rive sud ;

Considérant que les résultats de cette étude doivent permettre à un comité de faire les meilleures recommandations possibles afin d'assurer une décision éclairée et objective quant au tracé final qui sera utilisé pour le meilleur intérêt du développement économique et durable du Québec et du Canada ;

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini

Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil appuie le projet d'un train rapide dans le corridor Québec-Montréal-Windsor, sans toutefois se positionner sur une technologie en particulier ;

Que ce conseil fasse toutes les représentations nécessaires auprès des instances gouvernementales, tant au gouvernement du Canada qu'au gouvernement du Québec, pour exiger que les études actuelles ou futures dans ce dossier tiennent compte de tous les scénarios possibles de chaque côté du fleuve Saint-Laurent, soit un trajet sur la rive nord et un trajet sur la rive sud.

ADOPTÉ

Que ce conseil réserve une table de huit personnes lors du Souper hommage aux bénévoles 2010 organisé par le Centre d'action bénévole de Bedford et région, le samedi, 17 avril 2010.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

10-04-88  
Achat de  
groupe – Cinq  
composteurs

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini  
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil autorise l'acquisition de cinq composteurs par l'entremise d'un achat en groupe à être effectué par la MRC de Brome-Missisquoi à un prix à être déterminé selon le nombre de municipalités participant à la commande.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

10-04-89  
Versement  
subvention –  
9 rue du Pont

Proposé par le conseiller Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil autorise le versement d'une subvention de 6,388.84\$ à la firme Unicour Assurances inc. pour les travaux de rénovation de façade effectués au 9 rue du Pont.

ADOPTÉ

10-04-90  
Adoption du  
règlement  
690-10

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini  
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil adopte le règlement numéro 690-10 intitulé : « Règlement concernant les nuisances ».

ADOPTÉ

10-04-91  
Rec. CCU –  
PIIA –

Suite à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 31 mars 2010 ;

30 rue Rix

Considérant que les travaux suivants sont conformes aux objectifs et critères du règlement sur les PIIA numéro 615-00 ;

- installer des fenêtres à guillotine de couleur blanche avec carrelage ;
- procéder à la pose d'un revêtement extérieur horizontal en Maibec de 5,5 pouces de hauteur de couleur bleu-gris ;
- installer des moulures autour des ouvertures et sur les coins de maison de couleur blanc cassé ;
- peindre les volets de couleur « thé citron » ;
- prolonger la toiture au-dessus de la porte d'entrée d'une longueur de 12 pouces ;

Proposé par le conseiller Claude Jetté  
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil entérine la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accorder la demande de PIIA pour changer les fenêtres, installer un nouveau revêtement extérieur de Maibec, prolonger la toiture au-dessus de la porte d'entrée et peindre les moulures et les volets, le tout conformément aux documents et échantillons déposés pour la propriété située au 30 rue Rix.

ADOPTÉ

10-04-92  
Rec. CCU –  
PIIA –  
60 rue  
Principale

Suite à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 31 mars 2010 ;

Considérant l'échantillon de tôle de couleur gris foncé déposés ;

Considérant que le propriétaire propose de réaliser les colonnes en MDF au lieu d'utiliser du bois de cèdre ;

Considérant l'impossibilité de consulter le plan corrigé par Eden Muir concernant la modification de la couleur des portes ;

Considérant la visite des lieux effectuée par les membres du Comité consultatif d'urbanisme lors de la rencontre ;

Proposé par le conseiller Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que ce conseil entérine la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'autoriser la réfection de la toiture du solarium ainsi que la construction de la toiture au-dessus de la porte d'entrée avec de la tôle à joints pincés de couleur gris foncé conformément à l'échantillon et aux plans déposés pour la propriété située au 60 rue Principale, d'autoriser l'utilisation d'un autre matériau que du bois de cèdre pour les colonnes à la condition que celles-ci soient maintenues en bon état et d'attendre que les travaux de toiture soient complétés avant de prendre une décision concernant les portes.

ADOPTÉ

10-04-93  
Rinçage  
unidirectionnel  
– Camion  
citerne

Considérant que la Ville de Bedford doit procéder au rinçage unidirectionnel de son réseau d'eau potable du 19 au 30 avril 2010 ;

Considérant que la qualité de l'eau risque d'être perturbée pendant cette période;

Proposé par le conseiller Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que la Ville de Bedford mette à la disposition de ses résident(e)s un camion citerne d'eau potable durant cette période.

ADOPTÉ

10-03-94  
Comptes  
mensuels

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini  
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 135,009.85 \$ mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 6 avril 2010.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

Proposé par le conseiller Tommy Gladu  
Appuyé par le conseiller Claude Jetté

Que la séance soit levée à 21h09.

ADOPTÉ

---

Maire

---

Directeur général